

MÉMO DÉCHETTERIE



PRÉPARER SA VENUE

- ✓ Je trie mes déchets par matériau
- ✓ Je plie mes cartons
- ✓ Je me munis d'un justificatif de domicile
- ✓ J'apporte mes propres outils

LES DÉCHETS ACCEPTÉS

NON VALORISABLES	MOBILIER	BOIS	MÉTAUX	DÉBLAIS/ GRAVATS	VÉGÉTAUX	DÉCHETS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES	LAMPES, NÉONS AMPOULES
CARTONS	PILES ET ACCUMULATEURS	BATTERIES	HUILES DE VIDANGE	DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (DDS)	RADIOGRAPHIES	CARTOUCHES ENCRE	COQUILLAGES
HUILES DE FRITURE	AMIANTE sur rendez-vous* CIMENT	TEXTILES	PNEUMATIQUES dans la limite de 5 pneus par foyer/an	PLÂTRE ET PLAQUES DE PLÂTRE	PLASTIQUES	POLYSTYRÈNE	MENUISERIES

*AMIANTE : collecte 2 fois par an à Bressuire. Inscription en ligne sur www.agglo2b.fr, rubrique environnement / déchets / mes démarches

Les déchets acceptés peuvent varier selon la déchetterie. En cas de doute, demandez à l'agent d'accueil !
Retrouvez la liste détaillée des déchets acceptés et refusés par déchetterie sur www.agglo2b.fr



LES DÉCHETTERIES

VOUS AVEZ ACCÈS À
TOUTES LES DÉCHETTERIES DE L'AGGLO !

	HORAIRES HABITUELS	HORAIRES PÉRIODE ESTIVALE
	du 2 janvier au 14 juin et du 15 septembre au 31 décembre 2025	du 16 juin au 13 septembre 2025
L'ABSIE ZA La Taillée	Lundi et samedi : 14h - 17h30 Mercredi : 9h - 12h	Mercredi et vendredi : 7h30 - 13h
ARGENTONNAY Boësse - Villeneuve	Mardi et samedi : 9h - 12h Mercredi et vendredi : 14h - 17h30	Mardi, mercredi et vendredi 7h30 - 13h
BRESSUIRE 21 rue Lavoisier - ZI Saint-Porchaire	Du lundi au samedi : 9h - 12h et 14h - 17h30	Du lundi au samedi : 7h30 - 13h
CERIZAY ZA de Longchamp	Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9h - 12h et 14h - 17h30 Mardi : 14h - 17h30 Jeudi : 9h - 12h	Du lundi au samedi : 7h30 - 13h
MAULÉON Route de Moulins	Lundi et mercredi : 14h - 17h30 Mardi et jeudi : 9h - 12h Vendredi et samedi : 9h - 12h et 14h - 17h30	Mardi, mercredi, vendredi et samedi : 7h30 - 13h
MONCOUTANT-SUR-SÈVRE Maison Neuve - Route de Largeasse	Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9h - 12h et 14h - 17h30 Mardi : 9h - 12h Jeudi : 14h - 17h30	Du lundi au samedi : 7h30 - 13h
NUEIL-LES-AUBIERS Les Forges - Route de Voultgeon	Lundi et mercredi : 9h - 12h Mardi et jeudi : 14h - 17h30 Samedi : 9h - 12h et 14h - 17h30	Lundi, jeudi, vendredi et samedi : 7h30 - 13h

ASSEZ D'APPORTER VOS VÉGÉTAUX EN DÉCHETTERIE ?

Plutôt que de les apporter en déchetterie, **vos végétaux peuvent être utilisés dans le jardin** : en mulching pour la pelouse, en paillis pour vos massifs (feuilles mortes ou tailles de haies broyées) ou dans votre compost, en mélange avec des déchets alimentaires.

VALORISEZ VOS VÉGÉTAUX AU JARDIN GRÂCE **AU BROYAGE !**

L'Agglo vous propose un service de broyage à domicile et vous offre **une heure gratuite (1 fois/an/foyer) !**

Les frais de déplacement restent à votre charge.

Information auprès de notre prestataire

Thierry Brossard - Côté Vert (Rorthais)

06 31 48 18 15 - tb.cotevert@gmail.com



BRÛLAGE DE DÉCHETS

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT !

En application de l'article 84 du règlement sanitaire départemental des Deux-Sèvres, cette infraction est passible d'une amende de 3^{ème} classe (450 € minimum).



À VOS MARQUES, PRÊTS, **COMPOSTEZ !**

L'Agglo met à disposition gratuitement un composteur par foyer. Inscrivez-vous à une réunion via le site www.agglo2b.fr

Vous pouvez également en fabriquer un très facilement à partir de palettes de récupération par exemple.

Pour plus d'infos sur le compostage, demandez le «*Petit guide pour un compostage réussi !*».



**Plus d'infos,
des questions ?**

☎ 05 49 81 15 15
www.agglo2b.fr